



Passez votre PETITE ANNONCE Depuis chez vous



Envoyez vos textes et /ou photos par **Whatsapp** au 077 91 87 07 ou par mail : pa-lbv@sonapresse.com, et recevez un devis pour parution.

Règlements par **Airtel Money** et **Moov Money** en semaine de 8h à 16h, dimanche et les jours fériés de 12h à 15h.

Code commerce : **UNION**

UN

Une vingtaine d'élus locaux de l'Union nationale (UN) vient d'alerter la présidente Paulette Missambo sur la persistance de la "fracture" qui traverserait le parti, la pressant d'agir. Faute de quoi, chacun d'entre eux tirerait "les conséquences qu'appellerait une non-réaction" de sa part.

Page 3

TAEKWONDO

Marc Beke (-50 ans) a rapporté au Gabon mercredi, au bout de la nuit, à Kigali, sa première médaille (en bronze) à l'occasion des championnats d'Afrique de taekwondo. Une performance historique : deux athlètes engagés pour la première fois dans la compétition des Poomsae et une breloque.

Page 8

ENVIRONNEMENT : BEZOS OFFRE 22 MILLIARDS !

C'EST un soutien d'ampleur aux efforts du Gabon en vue de la préservation de l'environnement. La Fondation Jeff Bezos pour la terre, du nom du milliardaire américain fondateur d'Amazon, vient d'annoncer le déblocage d'une enveloppe de 22 milliards de francs. Lui-même et les dirigeants de la Fondation ont été reçus hier par le président Ali Bongo Ondimba dont ils ont précisément salué le rôle éminent dans ce domaine. **Page 2**



POUR MOI QUOI...

Enfin, les avocats ont compris et la 2e session ordinaire de l'année judiciaire s'est achevée avec satisfaction.

Il faut reconnaître que les choses se sont bien passées. Les magistrats, en peu de semaines, ont épluché et épuisé plusieurs affaires inscrites au rôle. On ne peut que saluer le professionnalisme de notre Justice. Elle s'améliore...

Seulement, on retient néanmoins, comme à chaque session criminelle d'ailleurs, qu'il y a toujours cette histoire de personnes oubliées en détention préventive pendant 5, 10 voire 11 ans. On en avait parlé. La ministre de la Justice s'en est même indignée au point d'inviter ses collaborateurs à corriger de telles incohérences qui ne font pas honneur à notre justice. On pensait que ces derniers ont pris bonnes notes mais, cela perdure. Et c'est dommage. Puisqu'à la session ordinaire qui vient de prendre fin, on a dénombré quatre personnes abandonnées à leur triste sort à Gros-Bouquet pendant 11 ans! Quand

même! Un voleur, un violeur, un criminel sont certes justiciables, mais qu'est-ce qui peut justifier qu'il soit oublié comme ça, "volontairement"? Une vie perdue ainsi... Où ça coince? Qui est responsable. Ne rigolez surtout pas, cela peut arriver à n'importe qui de s'entendre dire, après plus d'une décennie au frigo, que la peine couvre la période de la détention. En voilà des manières d'expédier ainsi le tort causé à autrui...

Pourvu que ces cas-là soient les derniers qu'on vient de vivre et qu'à la prochaine session qu'on n'en parle plus quoi...

...MAKAYA